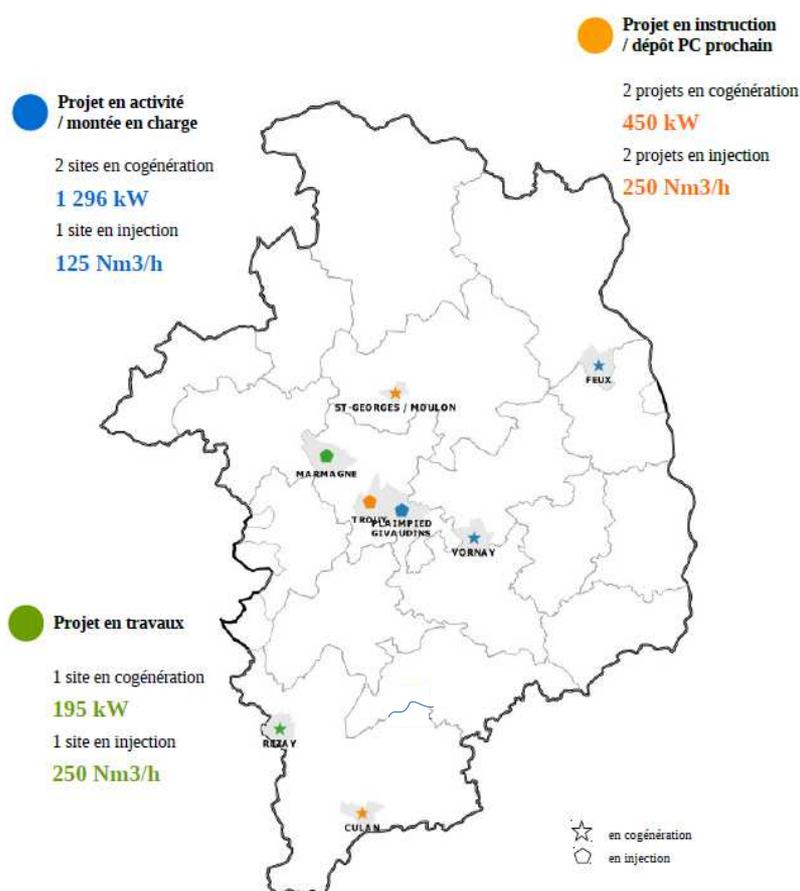


LA METHANISATION DANS LE CHER

La méthanisation valorise les déchets organiques, industriels, urbains ou agricoles. En produisant du biogaz composé à 55-60 % de méthane qui est ensuite :

- Soit injecté dans le réseau de distribution. Pour ce faire, il doit être épuré puis comprimé pour être injecté ;
- Soit transformé en électricité par le biais d'un moteur entraînant une génératrice puis réinjectée dans le réseau électrique. Ce système, produit également de la chaleur qui doit être valorisée pour le chauffage notamment ; on parle alors de co-génération.



Pour le département du Cher, trois méthaniseurs sont en activité ou en passe de l'être (Feux, Plaimpied et Vornay). La méthanisation se développe maintenant rapidement dans le Cher, puisque depuis fin 2017 :

- 3 installations sont en chantier et devraient commencer à produire en 2018 ou début 2019 (Culan, Rezay et Marmagne) ;
- Une vingtaine de projets sont en cours d'étude ou sont en réflexion.

De nombreux projets sont portés par des exploitants agricoles (environ 80). Ainsi, en 2020/2021 le Cher pourrait être un des premiers départements complètement indépendant en gaz, 8 mois sur 12 et à plus de 30 % en période hivernale.